

ABONNEMENT.

SAUMUR.
En an. 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annances, la ligne. 20 c
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SOBT FAITES
Du droit de refuser la publication, des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 3, place de la Bourse.

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal en envoyant un mandat sur la poste. chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 15 JANVIER

MESSAGE

DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

En m'élevant une seconde fois, par son Assemblée nationale, à la présidence de la République, la France m'a décerné un nouvel honneur dont je sens tout le prix, et qui ajouterait encore, s'il était possible, à ma reconnaissance et à mon dévouement.

Elle a voulu peut-être indiquer qu'elle est satisfaite de mes efforts pour exercer comme elle l'entend les hautes fonctions qu'elle m'a confiées; mais elle a voulu marquer surtout quel prix elle attache à la stabilité dans le gouvernement de la République, répondant ainsi à ceux qui lui prêtent leurs desirs de changement.

Instruite par une longue et dure expérience, elle sait que la République, qui l'a relevée de ses désastres, est aujourd'hui plus que jamais son gouvernement nécessaire, le seul capable d'assurer son repos, sa prospérité, sa force et sa grandeur, le seul qui puisse durer, parce qu'il est seul approprié à son état démocratique et seul conciliable avec la souveraineté nationale.

Elle a vu, en un demi-siècle, deux fois la monarchie et deux fois l'empire s'écrouler dans des révolutions; et quand on vient lui offrir une nouvelle restauration, elle sait que ce qu'on lui propose c'est encore une révolution, la plus redoutable de toutes, pour aboutir à un de ces gouvernements éphémères qu'elle a déjà subis et renversés.

Voilà pourquoi la France s'est attachée à la République et veut la stabilité de son gouvernement.

Le Parlement s'inspirera de sa pensée en se préoccupant à son tour de la stabilité ministérielle, si nécessaire à la bonne gestion des affaires publiques, à la dignité du Gouvernement républicain, à son crédit et à sa considération dans le monde.

Cette stabilité si désirable dépend de la

constitution d'une majorité gouvernementale, l'impérieux besoin de l'heure présente. Elle est assurée, si les amis de la République savent le vouloir. Qu'ils se concentrent sur le terrain qui leur est commun; il est assez large et assez fécond pour qu'ils en puissent tirer par leur union toutes les satisfactions à donner aux besoins et aux vœux du pays.

Depuis les traités qu'elle a conclus avec la Chine, l'Annam et Madagascar, la République française est en paix avec toutes les Nations. Elle n'a jamais cessé de l'être avec les peuples de l'Europe et de l'Amérique, dans le concert desquels la France a repris la place qui lui appartient.

J'acquitterai sa dette de reconnaissance envers ses armées de terre et de mer en disant qu'elle est fière d'elles, et qu'elle les a suivies d'un regard maternel et confiant dans cette campagne de l'Extrême-Orient, où elles ont porté si haut l'esprit de sacrifice, la bravoure et ces qualités militaires qui font l'orgueil de la France et sa sécurité.

UNE PROPOSITION

Voici le texte d'une proposition tendant à la nomination d'une commission de 22 membres, chargée d'établir le bilan de la situation financière du pays, présentée par 180 membres de la droite.

Tous les députés de Maine-et-Loire ont donné leur signature à cette proposition.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Messieurs,

La Chambre nouvelle a le devoir, et nous ne doutons pas qu'elle n'ait le désir de se conformer aux indications du suffrage dont elle est issue.

Le pays a clairement exprimé sa volonté: il demande que ses représentants se consacrent à ses affaires; il entend, avant tout, que l'ordre soit clairement établi dans les finances publiques, que des économies devenues nécessaires rendent sérieux et sincère l'équilibre du budget, que des comptes sim-

ples et complets permettent à tous de juger d'un coup d'œil la situation.

Nous aurons à nommer dans quelques semaines la commission du budget; sa tâche sera lourde et le choix de ses membres doit être considéré comme acte capital. Il faut que nous puissions procéder à cette nomination en pleine connaissance de cause; il faut donc, auparavant, établir avec certitude l'état de nos finances. Avant de juger les remèdes qui nous seront proposés, chacun de nous doit savoir exactement quelle est l'étendue du mal.

La politique financière du gouvernement a consisté jusqu'à présent à dissimuler dans des documents divers tous les éléments du passif de la France, à dissimuler le total de nos dettes, en les cachant dans des caisses différentes.

On a vu le rapport général d'une des dernières commissions du budget composé dans un but exclusivement politique, et là, dans un tableau prétendu sincère de nos dettes, tableau dressé dans le but avoué d'établir aux yeux des électeurs la responsabilité des gouvernements passés, il n'était fait mention que de la dette consolidée, et les quatre milliards empruntés par le régime actuel en rente 3 0/0 amortissable étaient passés volontairement sous silence.

Ces temps ne doivent plus revenir. Nos finances n'ont déjà que trop souffert de la politique. La France a parlé: elle veut avant tout la vérité, la vérité tout entière; vous la lui donnerez.

Pour cela, nous vous demandons de nommer une commission de vingt-deux membres, chargée de dresser le bilan exact de notre situation financière.

Les membres de cette commission devront appartenir à toutes les fractions de la Chambre; la commission se réunira le plus tôt possible et formera un tableau unique de toutes nos dettes. A côté de la Dette consolidée, de la Dette amortissable, de la Dette viagère, de la Dette flottante où sont absorbés les fonds libres des caisses d'épargne, des capitaux remboursables à divers titres, devront figurer les engagements de toutes

sortes contractés par l'Etat, à quelque titre que ce soit.

Nous n'en essayerons pas ici l'énumération, elle ne pourrait être qu'incomplète; mais les sommes nécessaires pour remplacer les manquants dans nos approvisionnements de réserve de la guerre et de la marine et pour remettre en état notre matériel militaire et naval devront être comprises dans ce travail.

Votre commission aura également pour mandat d'établir le chiffre exact de la dette des départements et des communes. Elle réunira et groupera ainsi dans un seul tableau tous les éléments du passif de la France.

Les ministres, chacun pour son département, fourniront facilement à la commission tous les éléments de son travail; mais le pays ne se contenterait pas de la publication de ces documents séparés, il lui faut un résumé général ayant la valeur et l'autorité d'un document parlementaire. L'état de nos finances, aujourd'hui, comme il y a un siècle, exige un compte rendu complet.

Il nous importe à tous, au commencement de cette nouvelle législature et dans l'intérêt de notre responsabilité, de bien établir la situation dans laquelle nous prenons les affaires publiques. Quel comptable accepterait de commencer une gestion financière avant d'avoir fait contradictoirement constater l'état de la caisse qu'il reçoit de son prédécesseur et dont il devient responsable?

En agissant ainsi, vous inaugureriez, Messieurs, une ère nouvelle dans notre politique financière; vous lui donneriez un caractère impérieusement réclamé par le pays et qui ne doit plus lui manquer désormais: la sincérité.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

Article 1er. — Il sera nommé dans les bureaux une commission de vingt-deux membres chargés d'établir:

1° Le bilan de la situation financière de la France, comprenant le montant des dettes et engagements de toute nature contrac-

13 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

EXIL!

PAR M. DU CAMPFRANC

Kerlis, décembre 18...

Pauvre grand-père! Le rigoureux hiver le fatigue, l'affaiblit. Hier, très-ému, je l'observais assis devant la cheminée, où brûlait, comme toujours, un immense brasier. Il ne souffre pas; le sommeil vient chaque nuit, l'appétit se soutient; et, cependant, il éprouve une lassitude incroyable, une impression de froid terrible que rien ne peut dissiper.

De ses mains à demi paralysées il essayait de tailler, dans un bloc de bois, un petit canot pour Yvonne. De temps en temps il s'interrompait pour tendre ses doigts engourdis vers la flamme; mais elle aurait pu les brûler, à la surface, sans leur rendre jamais l'agilité et l'adresse d'autrefois.

— Comme j'ai froid, fit mon aïeul... Touche mes mains, Nadège... ne dirait-on pas un morceau de glace? Depuis deux jours tout mon corps est ainsi. Est-ce assez ridicule en face de ce brasier?

En poignées, il jeta dans le foyer ses chères pommes de pins, et se remit à tailler son petit canot. Il ne pouvait y parvenir. Alors, avec un douloureux soupir, il abandonna le rond de frêne et son ciseau de sculpteur.

— Mon Dieu! l'entendis-je murmurer tout bas, qu'il est triste de mourir dans chacun de ses membres avant le suprême engourdissement.

Puis, comme mon aïeul est un fervent chrétien, il ajouta:

— Que s'accomplisse la volonté divine!

Mais il y avait tant de tristesse dans cet acte de résignation que, tous, nous nous élançâmes vers lui.

Tout à tout il prit dans les siennes les mains de chacune de nous; et, avec un touchant sourire:

— Tes mains, Nadège, sont déjà celles d'une femme, longues, adroites... celles de ma petite Isabelle, effilées... Ma petite Yvonne les a mignonnes et potelées... Ah! chères enfants, chères enfants, travaillez bien pendant que vos doigts sont agiles; habillez les pauvres, embellissez les églises, employez utilement vos heures; car, plus tard, croyez-en mon expérience, lorsque tout labeur est devenu impossible, on regrette amèrement les heures perdues dans la mollesse, dans l'inaction.

— Grand-père, m'écriai-je, vous n'avez rien à regretter?

Il leva, vers le ciel, son regard mélancolique.

— Je l'espère, ma chère fille; je l'espère. J'ai utilisé ma vie autant que je l'ai pu... Maintenant, je n'ai plus qu'à joindre les mains, et m'en remettre à la Souveraine Bonté.

— Prier, fit gravement Mademoiselle, n'est-ce

pas un travail... et le plus utile?

— Oh! puisqu'il en est ainsi, répondit mon aïeul avec son pâle sourire, je travaille beaucoup; car, sans cesse je demande à Dieu qu'il bénisse mes chers enfants.

Et longtemps, le front appuyé aux vitres de la croisée fermée, je rêvais aux paroles du doux et bon vieillard. La nuit tombait. Une tristesse profonde, inattendue, me prenait au cœur. Devant moi, au milieu des landes bretonnes, s'élevait la chapelle de Notre-Dame-de-la-Bonne-Garde. C'était une tranquillité étrange autour du petit monument de granit; et les falaises, toutes rongées de mousse, s'étendaient au loin, paisibles, comme prises de sommeil, comme bercées par la chanson du flot. Il me semblait que nous arrivions tous au soir de notre vie; et que, comme cette nature, qui doucement s'endormait, nous allions aussi fermer les paupières, et ne plus jamais souffrir.

Kerlis, janvier 18...

Nous étions à la veille du premier janvier. De grosses bûches de chêne brûlaient dans lâtre. Les flammes vives, rouges, orangées, valseaient follement, joyeusement; parfois elles devenaient bleuâtres comme de petits feux follets qui eussent couru sur les hauts landiers.

Pelotonnée sur une chaise basse, je regardais, avec intensité, le brasier flambant; et, dans ces

miroirs de flamme, m'apparaisaient comme une longue procession d'ombres drapées, les années de l'avenir.

— Que m'apporterez-vous, leur disais-je... la peine ou la joie? Sera-ce la délivrance de mon père... le bonheur du revoir... ou l'éternel regret?... Laissez-moi, je vous en conjure, laissez-moi soulever un pli de votre épais manteau.

Mais elles passaient muettes, voilées et mystérieuses, toujours marchant du même pas lent et régulier.

En face de l'amiral de Stève, grand-père faisait une partie de piquet. Tout en jetant ses cartes, il regardait, avec attendrissement, la bruyante gaieté de Pierre et d'Yvonne. Livres de bonheur devant leurs jouets et leurs bonbons, ils gambadaient à travers le salon, ouvrant sans cesse leurs sacs de friandises, les comptant et les recomptant, les séparant, se querellant à qui aurait le poisson en sucre ou les cigares en chocolat. Isabelle, le visage épanoui devant la glace, mettait, enlevait, et remettait encore un collier de corail, dont les grains rouges faisaient vraiment ressortir la blancheur de son teint, et briller davantage ses yeux noirs, vifs, éveillés, charmants.

— La beauté de la famille, murmura très-bas mon aïeul.

Puis, comme dix heures sonnaient à l'horloge, il se leva:

lés par l'Etat, les départements et les communes.

2° La situation des bâtiments de la flotte, du matériel militaire et naval, des magasins et des arsenaux.

Art. 2. — La commission aura le droit d'exiger des ministres compétents la production de toutes les pièces et comptes nécessaires à l'exercice de son mandat.

Art. 3. — Son rapport devra être déposé, imprimé et distribué dans les trois premiers mois de l'année 1886.

Assassinat du préfet de l'Eure

M. Barrême, préfet du département de l'Eure, a été assassiné mercredi soir en wagon, sur la ligne de Paris à Cherbourg.

M. Barrême avait pris le train qui part de Paris à 6 h. 55.

C'est entre Houilles et Maisons, à 46 kilomètres de Paris, sur le premier pont de la Seine, dans un endroit éloigné de toute habitation, à cinq cents mètres environ de la gare de Maisons-Laffite, que le corps a été retrouvé.

C'est le conducteur d'un train qui a donné l'alarme à M. Vilherm, chef de gare de Maisons-Laffite, vers neuf heures du soir, c'est-à-dire une heure trois quarts environ après que le crime a été commis.

M. Vilherm, accompagné du chef du matériel, a descendu la voie muni d'une lanterne.

Les employés de la gare ont transporté le cadavre sur un brancard et l'ont exposé sous un hangar servant de lampisterie.

Ce sont deux gendarmes de la brigade de Saint-Germain, assistés du docteur Lick, de Maisons-Laffite, qui ont procédé aux premières constatations, la commune de Maisons-Laffite n'ayant pas de commissariat de police.

Le docteur Lick a constaté que le cadavre portait à la tempe gauche une plaie produite par une balle de revolver de petit calibre, qui a pénétré dans la tête à une profondeur de dix centimètres. Le projectile ayant atteint le cerveau, M. Barrême a dû être foudroyé.

A l'occiput, la victime était atteinte également d'une blessure de trois centimètres de longueur et qui pouvait avoir été produite soit par un instrument tranchant, soit par le choc de la tête contre la glace du compartiment.

On dirait qu'il y a eu lutte, car une partie de l'épaule de la pelisse était arrachée.

Le capitaine de gendarmerie de Saint-Germain, prévenu par télégramme, est arrivé mercredi matin à Maisons-Laffite. Il a fait transporter le cadavre rue du Bois, dans la salle à manger d'un débit de vins tenu par M. Bidot, compatriote de M. Barrême.

Son chapeau et sa canne, qui n'avaient pas été retrouvés mercredi soir, ont été apportés hier matin par un garde-ligne à Maisons-Laffite. Ce garde les avait ramassés dans sa tournée à seize cents mètres environ au-delà de Maisons, dans la direction de Mantes. Cette découverte démontre que

l'assassin s'est débarrassé de ces objets après le crime accompli, puisque le corps de M. Barrême a été retrouvé sur le pont en avant de la gare.

Ajoutons que, à la façon dont la victime est tombée, il est présumable que le cadavre a dû être d'abord placé sur le marchepied du wagon, puis jeté sur la voie.

Dans la matinée, un ami du défunt, M. Sevaistre, député d'Eure-et-Loir, est arrivé à Maisons-Laffite, où il a reconnu le corps.

A midi arrivait également M. Foubert, chef du secrétariat particulier du ministre de l'intérieur. M. Foubert est parti dans l'après-midi pour Evreux, où il est chargé d'aller présenter à la famille du défunt les compliments de condoléance du ministre.

Quoique le parquet de Seine-et-Oise n'ait opéré aucune descente à Maisons-Laffite, l'enquête a été commencée dès l'avant-dernière nuit par la sûreté générale et par le commissaire de surveillance administrative des chemins de fer de l'Ouest.

On a déjà recueilli quelques indices de nature à éclairer la justice.

C'est ainsi qu'un individu de forte corpulence a été vu mercredi passant sur le quai de la gare Saint-Lazare avec un des laisser-passer que délivre la Compagnie de l'Ouest aux personnes qui, sans voyager elles-mêmes, tiennent à accompagner quelqu'un. Cet individu, après avoir circulé sur le quai, sortit et alla prendre un billet au guichet, puis il revint et monta dans un wagon.

Le contrôleur du train remarqua également une personne munie d'une carte de circulation et qui ne pouvait être que le préfet de l'Eure.

Quelques personnes au courant des habitudes administratives de M. Barrême croient que sa mort est le résultat d'une vengeance. M. Barrême faisait une guerre acharnée aux bonneteurs qui envahissent les trains de l'Ouest. On croit qu'il a pu être victime de l'un de ces escrocs.

On sait que les bonneteurs visent particulièrement les compartiments de première classe. Peut-être M. Barrême, dans ses voyages de Paris à Evreux, eût-il l'occasion d'en faire arrêter quelques-uns qui se seront vengés en l'assassinant.

Le parquet a déjà commencé des informations dans cette direction.

On rapporte d'autre part qu'au moment où le train n° 55 arrivait mercredi soir, à huit heures, à Mantes, un homme assez grand, mince, vêtu grossièrement, portant une petite moustache et une barbiche noire, est descendu à contre-voie.

Un employé de la Compagnie lui ayant fait des observations à cet égard, il lui aurait répondu : « Je me suis trompé. »

Puis il a disparu sans que l'on sache ce qu'il est devenu.

Chronique générale.

À LA CHAMBRE

La Chambre étant entièrement constituée, M. Pierre Blanc cède le fauteuil à M. Floquet, président définitif.

Ma mère, déjà levée depuis longtemps, sans doute, pria devant son crucifix. De grosses larmes roulaient sur ses joues, tandis que ses mains serraient convulsivement le médaillon, où, si souvent, elle contemple le visage de mon père.

Elle était là immobile. On eût dit l'image vivante du désespoir.

Puis, m'apercevant, me tendant ses deux bras, me serrant avec force :

— Ah ! Nadège, Nadège, il pense à nous, sans doute... que devient-il par ce froid qui le torture... avec cet isolement du cœur ? Et pas une lettre pour le consoler ! Pauvre, pauvre ami !... chaque jour de fête doit encore redoubler ses angoisses.

Ses yeux retombèrent sur le cher portrait, devinrent fixes, rayonnants ; et bientôt elle parla à l'image comme on parle à celui qui écoute et répond.

— Si j'étais près de toi, mon Stani, n'aurais-tu pas encore quelques éclairs de bonheur ?... Pourquoi m'as-tu défendu le voyage ? Oh ! pourquoi ?

Je la regardais si abattue, si faible, et je ressentais le contre-coup de sa douleur.

— Mère, je vous aime tant !...

Elle m'embrassa avec élan ; puis, m'entraînant sur le divan, d'une voix brisée, plaintive, elle rappela ses chers souvenirs.

(A suivre.)

Celui-ci adresse les remerciements obligatoires à l'Assemblée et promet de mettre à son service son dévouement, son activité, son impartialité.

Il attribue son maintien à la présidence de la Chambre (243 voix !) au désir qu'auraient les républicains d'établir la stabilité dans les institutions.

Soyez sûrs, ajoute-t-il, que je n'ai jamais eu la volonté de blesser un seul de mes collègues. Mon unique souci sera de protéger la liberté des délibérations et d'assurer à toutes les opinions l'exercice de la tribune.

Cette touchante allocution terminée, M. de Freycinet vient lire le Message présidentiel dont nous donnons le texte.

Ce document banal et quelque peu burlesque soulève deux ou trois salves d'applaudissements républicains.

Onze condamnés pour crimes ou délits politiques, qui sont encore dans les prisons à l'heure actuelle, sont graciés par le Président de la République.

Ces condamnés sont : le prince Kropotkine, M^{lle} Louise Michel, et les nommés Borda, Chrestin, Renaud, Pouget et Chautant ; plus quatre condamnés de l'affaire de Monceau-les-Mines.

Le nommé Cyvoct, condamné pour crime de droit commun, n'est pas compris dans les décrets de grâces.

Les décrets que le Président de la République a signés, décrets portant remise entière de leur peine aux condamnés pour crimes et délits politiques ou de presse, provoquent un vif mécontentement dans le groupe radical. Il réclame l'amnistie ; une proposition dans ce sens sera déposée sur le bureau de la Chambre.

Voilà déjà un pétard entre les jambes de M. de Freycinet. Vous verrez que la concorde et l'union républicaines, préconisées par le message, ne feront pas long feu !

M. le général Savin de Larclause, chef d'état-major du 43^e corps, est nommé chef d'état-major général du ministre de la guerre, en remplacement de M. le général Galland.

PAUL BERT AU TONKIN.

Nos députés commentent vivement la nomination de M. Paul Bert au poste de résident général au Tonkin. Un *tolle général* s'est élevé contre de choix du pédant vivisecteur.

Là où il fallait un diplomate de tact, de courtoisie, connaissant à fond les mœurs de l'Extrême-Orient, on nomme un politicien brouillon, vaniteux à l'excès, détesté de ses propres coreligionnaires, d'une rudesse inqualifiable à l'égard de son entourage.

On affirme que M. de Freycinet a sacrifié les considérations les plus élevées qui s'imposaient à ce choix pour le malin plaisir de se débarrasser du plus brouillon et du plus broyant des opportunistes mâtinés de radicalisme. Singulier système de gouvernement ! Périssent nos colonies et que le ministère gouverne en paix.

Paul Bert résident général au Tonkin et Constans gouverneur général de l'Algérie, quelles facilités déplorables pour la prospérité de nos colonies et le prestige de la France ! Il ne manquerait plus que de nommer M. Ranc résident général en Tunisie ; nous aurions un légendaire triumvirat de sous-Grévy, commandants supérieurs des forces de terre et de mer de nos colonies !

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 14 janvier.

La hausse s'accroît encore. Le 3 0/0 monte à 81.40 ; l'amortissable à 83.40 se maintient et le 4 1/2 0/0 arrive à 110.40.

Le Crédit Foncier se tient à 1,335 fr. Les opérations de cet établissement sont toujours très-actives. Les prêts de la huitaine s'élèvent à la somme de 2,242,828 fr.

Les Obligations Communales et Foncières sont très-demandées.

La Société Générale est à 448.75. Ses bénéfices au 31 décembre 1885, dépassent de plus de 250,000 fr. ceux de l'exercice précédent.

Les Dépôts et Comptes courants sont à 597.50. L'exercice 1885 est très-favorable. Le 5 0/0 italien est ferme.

Les porteurs d'obligations hypothécaire des Mines d'Anzits peuvent trouver praeu au Comptoir de M. Carbonez (21, rue Bréa, à Paris), malgré la déchéance dont ce titre est frappé.

Le Crédit Lyonnais sans affaires reste absolument délaissé.

Les actions de chemins de fer sont très-demandées.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Tramways saumurois

Saumur, ce 14 janvier 1886.

Mon cher Directeur,

Devant les longs bras de fer que l'on voit s'étendre, en ce moment, sur le grand pont Cessart, pour regagner bientôt ceux du quai de Limoges et la route de Montsoreau avec embranchement sur Candès, il ne faut point s'étonner si la ville de Saumur s'émeut, et si l'on rencontre sur les chantiers ceux-là même des habitants qui niaient le mouvement et l'installation des tramways.

On n'en rit plus aujourd'hui, et surtout l'on ne doute plus, en voyant que la Compagnie marche à si grands pas sur toute la ligne.

C'est bien quelque chose de gagné. Mais comme il faut qu'une opposition soit toujours entêtée, on dit : « Les travaux vont marcher de travers, et l'autorité les arrêtera, vous le verrez. » C'est tout justement le contraire qui arrive.

Le nouveau maire de Saumur me disait, hier, à moi-même, que les rails dans l'intérieur de la ville répondent parfaitement aux exigences du public.

Les ponts et chaussées paraissent satisfaits, et le sont effectivement, de tous les travaux exécutés.

Et la Compagnie aussi bien que l'entrepreneur se promettent de livrer au public le chemin de fer de Fontevault, avec son embranchement sur Candès, avant qu'il soit longtemps.

Dans ces conditions, j'affirme, pour en être convaincu, que ce qui fait l'espérance des coteaux, cause à Saint-Hilaire-Saint-Florent une joie non moins profonde, et que les honorables commerçants de cette dernière commune voient dans la rapidité et la régularité des opérations qui ont été effectuées, un gage assuré de leur avenir. Qui donc parlait de jalousie entre les deux réseaux, quand les produits sont entièrement distincts ?

Ce qui démontre péremptoirement que les besoins et les intérêts de chacun de ces pays, de Fontevault comme de Saint-Florent, ont été parfaitement étudiés.

Pour moi, qui n'ai jamais cessé de préconiser les avantages des chemins de fer à voie étroite, permettez-moi de me réjouir de la prospérité qui s'annonce de mon cher pays saumurois, et d'assister bientôt à l'inauguration des tramways.

Car on parle du lundi de Pâques à Fontevault et du 2^e dimanche d'après Pâques à Montsoreau.

Voilà de bonnes nouvelles, mon cher Directeur, et si vous croyez devoir les porter à la connaissance de vos lecteurs, vous serez bien agréable à votre compatriote, qui vous en remercie d'avance.

PAUL PROUTEAU.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Première séance de l'année, le dimanche 7 février 1886, à 9 heures du matin, au Stand des Récollets.

Tir à la carabine de précision et au pistolet, à 42 mètres.

G. DOUSSAIN.

Avis aux électeurs.

Nous avons déjà appelé l'attention de nos lecteurs et amis sur le travail de révision des listes électorales commencé depuis samedi dernier.

C'est à partir du 15 janvier que s'ouvre le délai pour les réclamations.

Il est du devoir de tout citoyen de bien s'assurer s'il est inscrit et de veiller à ce qu'aucune omission ou aucun double emploi ne soit fait.

Que les comités, que nos amis des campagnes engagent donc les indifférents, les négligents à aller à la mairie de la commune pour vérifier leur inscription ; que ceux qu'on a rayés et qui n'ont pu nommer

— Il est tard, mes enfants ; sans ces vagues qui font rage sur la grève, nous entendrions le couvre-feu. Là-bas, au village, il doit ébranler le clocher à jour... Allons, enfants, bonne année, à demain.

Et finement :

— Il y aura peut-être d'autres gâteries dans la chambre du bon papa.

Il s'approcha de sa fille, de sa chère Marie, s'appuya sur son bras, selon son habitude de chaque soir ; puis, sur le seuil, se retournant de nouveau :

— Oui, reprit-il, je suis un heureux grand-père. Mes chers enfants, vous êtes la couronne de ma vieillesse, vous embellissez ma vie... je vous bénis !

Son visage attendri rayonnait sous ses boucles blanches... aussi blanches que la neige. Tous nous accourûmes ; et, tour à tour, sur ses joues pâles, douces et ridées, nous mimes un baiser.

Le lendemain, aux délicates fougères de glace qui couvraient mes vitres, je compris que la journée serait belle et froide. Déjà une petite bande rosée se dessinait au-dessus de la mer. Je me lavai au plus vite, et lorsque j'eus revêtu ma robe, toujours garnie de crêpe, je m'élançai vers la chambre de ma mère.

— Bonne année, ma mère, allais-je m'écrier, bonne année, maman chérie !

Mais ce souhait, qui s'échappait de mon cœur avec une nuance de joie, s'arrêta sur mes lèvres.

leurs députés, le 18 octobre, n'oublient pas de réclamer, afin qu'aux élections qui auront lieu pour le conseil général, au printemps prochain, ils ne soient pas encore privés de la faculté de voter.

Comment s'y prendre pour mener la besogne à bonne fin ? dira-t-on.

Ce n'est pas bien difficile. On commence d'abord par prendre copie de la liste électorale déposée à la mairie, et dont la communication ne peut pas être refusée. Muni de cette pièce, on constate, village par village, quartier par quartier, les omissions et les inscriptions indûment faites ; puis on attend au 10 janvier que les listes officielles des additions et des retranchements proposés soient affichées : et, à partir du 15 janvier, les intéressés ou les mandataires n'ont qu'à aller à la mairie et y déposer leurs réclamations, dont ils ont le droit de demander récépissé, pour le cas où ils ne les inscriraient pas eux-mêmes sur le registre. Enfin, si la commission municipale refuse de faire droit à une demande légale, on a recours au juge de paix.

Pour toute cette procédure, on n'a aucune dépense à faire, aucun frais à payer.

Nous le répétons, il n'est pas, pour les conservateurs, de devoir plus urgent que de s'occuper de la révision des listes électorales, — surtout dans les communes administrées par les républicains. C'est là un devoir patriotique et nous supplions nos amis de s'en souvenir.

CONCERTS POPULAIRES D'ANGERS

Dimanche prochain 17 janvier, à une heure 1/2, l'Association artistique donnera, à la salle du Cirque, son 3^e grand Concert extraordinaire, avec les concours de M. Pessard, compositeur, de M. Colomer, pianiste, tous deux professeurs au Conservatoire de Paris, de M. Garigue, cor solo de l'Opéra, et enfin de M^{lle} Alès, chanteuse des théâtres de Nantes, de Toulouse et de Bordeaux. Le programme de cette fête artistique est complet.

M. Pessard, l'auteur de *Tabarin* à l'Opéra, du *Capitaine Fracasse* à l'Opéra-Comique, a un talent vraiment français ; il conduira trois de ses œuvres, l'ouverture du *Capitaine Fracasse*, une suite d'orchestre sur *Tabarin*, et une pièce mélodrame pour cor dont on vante d'avance la merveilleuse exécution par M. Garigue, le cor solo de l'Académie nationale de musique. M. Garigue est un artiste de talent, qui sait tirer un merveilleux parti du cor à piston. C'est un virtuose de premier ordre.

M. Colomer est né espagnol ; il s'est fait naturaliser français ; il est compositeur, exécutant et a beaucoup écrit pour le piano. Plusieurs de ses œuvres ont eu un réel succès et ont été couronnées dans différents grands concours, qui attestent le réel talent de l'auteur.

Mais le grand succès sera pour la gracieuse artiste M^{lle} H. Alès, qui nous arrive escortée d'une brillante réputation ; elle a une voix superbe, puissante, chaude, sym-

pathique, qui a produit à Bordeaux, à Nantes, en Belgique et en Angleterre la plus vive impression. Malgré ses succès, elle travaille toujours. Grande artiste, cependant, elle a cru devoir demander encore des leçons à Faure et à Marie Sasse ; aussi sommes-nous certains de son succès dans le bel air de la *Reine de Saba*, dans le grand morceau de la *Juive*, une inspiration des plus sublimes d'Halévy et dans la délicieuse romance des *Saisons*, d'Haydn.

Le choix de ces morceaux, si variés de couleur, de sentiment, indique un talent d'une souplesse excessive. — Nous sommes certains du succès de la gracieuse artiste qu'un engagement prochain permettra d'applaudir au Grand-Opéra.

Nous ne saurions trop engager les dilettantes et ceux de nos lecteurs qui auraient l'occasion de faire le voyage d'Angers dimanche prochain à ne pas manquer d'assister à ce grand Concert extraordinaire.

On lit dans le *Journal de la Vienne* :

« Décidément, les républicains sont intarissables. Avec eux, on marche sans cesse de surprise en surprise. Comme le célèbre théâtre de Nicolet, dont la devise était : « De plus en plus fort », le théâtre de la République a inscrit celle-ci à son fronton : « De plus bête en plus bête. »

La *Petite France*, organe de M. Wilson dans notre département, a un correspondant à Loudun qui, lui, ne va pas par quatre chemins. Il exige tout simplement qu'on mette à la porte d'un café fréquenté par des républicains un habitué de cet établissement public, parce que ses opinions sont différentes de celles des autres clients.

Naturellement, la *Petite France* approuve. Du moment qu'il s'agit d'une tyrannie ou d'une persécution à commettre, l'opportunisme n'est jamais en arrière.

De sorte que nous assisterons bientôt, dans les cafés, à des scènes bizarres dans le genre de celle-ci :

Un consommateur entrant :
— Garçon, un bock !
Le garçon :
— Boum ! un bock à l'as.

Le maître du café, s'avançant vers le nouveau venu :

— Pardon, Monsieur, avant de vous servir, veuillez me dire qui vous êtes.

Le consommateur qui a très-soif :

— Monsieur, cela ne vous regarde pas, j'ai soif, et n'ai pas le temps d'attendre. Servez-moi d'abord.

— Monsieur, êtes-vous républicain ? Ici, nous sommes tous républicains.

— Fichez-moi la paix, je suis ce que je veux, et n'ai pas de compte à vous rendre. Vous être un drôle !

— Et vous un polisson, espèce de bonapartiste.

— Insolent ! je vais chez le commissaire porter plainte. Vous vendez à boire, je vous paie, je ne suis pas ivre, vous devez me servir.

Le maître du café appelant son garçon :
— Mettez-moi cet homme-là à la porte.

Le Monsieur, furieux, saisit une chaise et la lance sur le garçon qui évite le coup. La chaise va atteindre en pleine figure un consommateur plongé dans la lecture d'une feuille républicaine. Celui-ci hurle de douleur et de colère. Il saisit une carafe qui est à côté de lui, et la jette sur les combattants ; mais lancée d'une main mal assurée, elle va briser la glace de la devanture, dont les morceaux atteignent d'autres consommateurs assis sur la terrasse. La mêlée devient générale. La police arrive, le commissaire. On emmène tout le monde au poste et on ferme le café.

Le lendemain, ça recommence dans un autre établissement du même genre, et voilà comment, sous la République chère à M. Wilson et à son beau-père Grévy, il n'y aura pas moyen de s'ennuyer cinq minutes. — P. D. »

En ce moment où les légumes frais sont si rares, nous recommandons aux personnes économes les excellentes conserves de *Petits Pois* et de *Haricots verts* qui sont vendues à l'ÉPICERIE CENTRALE de Saumur 95 c. la boîte d'un litre pouvant être servie pour plus de six personnes.

VILLEDOMER, Indre-et-Loire, le 7 juin 1885. J'ai bien reçu vos Pilules suisses et j'en suis très-satisfait ; depuis longtemps je souffrais d'une maladie d'estomac et maintenant je ne ressens plus aucune douleur. Vous pouvez publier ma lettre ; j'engage toutes les personnes qui souffrent à faire usage de vos Pilules suisses à 1 fr. 50. Guillé ; à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

Nous recommandons une pauvre mère de famille, veuve d'un avocat, qui a eu de grands revers de fortune. Elle demande à faire des écritures, copies, à soigner des enfants, de l'ouvrage à son domicile, ou quelques heures par jour chez les particuliers.

S'adresser au bureau du journal, aux initiales J.-R.

LE CANAL DE SUEZ

Tout capitaliste désire doubler ses économies. En rentes et obligations, c'est impossible. La seule valeur qui les dépasse encore en solidité, et qui seule réalisera son désir, c'est l'ACTION SUEZ. Son prix exagéré de 3,550 pour 69 fr. en 1881 fut ramené à 2,200 fr. pour 87 fr. ; mais ses dividendes prochains atteignant sûrement le double de ceux d'aujourd'hui, sa valeur, comme placement, se doublera également, 3,710 pour 130 fr., dividendes dès 1890, et 4,700 pour 165 fr., dividende progressif en 1898. Lire dans la plus utile des brochures : **LE CANAL DE SUEZ**, parue à la librairie TAUCHY, boulevard des Italiens, 26, Paris (Envoi 50 c.), les raisons pourquoi le Suez atteindra sous peu 2,500 et 3,000 fr., pour 96 fr. et 107 fr., dividende possible en 1886.

Aucun placement ne l'égalé.
Tout capitaliste aurait des regrets de n'avoir pas examiné la brochure-étude, et profité des bas cours passagers actuels du Suez, afin de s'assurer

rite, et il espérait que celle-ci retournerait vers Louis.

Legoff rentra chez lui un peu plus calme. Il se jeta sur son lit et essaya de s'endormir ; mais le sommeil ne vint pas. A cette fiévreuse nuit succédèrent d'autres nuits semblables que le pauvre Louis passait, tout entières, à marcher dans sa chambre. Une cruelle insomnie l'étreignait et lui brûlait le sang.

Cependant les jours s'écoulaient et Marguerite ne le rappelait pas, ainsi que lui avait fait espérer son ami Jean Courtois, qui se flattait de connaître les femmes, s'était trompé... Tout était bien fini !...

Presque tous les jours, après dîner, Jean Courtois venait passer quelques heures avec Louis.

Un soir, en arrivant chez Legoff, il trouva celui-ci plus triste et plus sombre encore que de coutume, et comme abîmé dans ses pensées.

Louis avait appris le matin même, — dans les petites villes les moindres nouvelles sont vite connues de tout le monde — Louis avait appris que Marguerite allait épouser Duroc, l'homme aux bottes, le protégé de la tante Rétoux.

— Ah ça ! s'écria Jean Courtois, est-ce que tu penses encore à cette coquette de Marguerite ?

— Non, répondit simplement Louis.

— Alors pourquoi es-tu si triste et si rêveur ?

le doublement, en tout repos, de ses épargnes, possible seulement en actions Suez.

Quant à se défaire du Suez avant 2.500 fr., lire pourquoi ce serait une erreur financière, et comment l'entreprise, si éminemment nationale, tomberait entièrement entre les mains de capitalistes étrangers plus avisés et mieux renseignés.

L'Art de découvrir les sources propres à donner naissance à des fontaines jaillissantes. Ouvrage accompagné de planches coloriées, par P. TOURNIER, ingénieur civil, entièrement refondu par E. SANTINI, officier d'Académie. Librairie Le Bailly, 6, rue Cardinale, à Paris. — Prix : 1 f. 25.

On ne peut rien faire sans eau, en agriculture ; sans eau pas de grande culture, ni de culture maraîchère ; pas de blé, pas de fruits, pas de légumes ; et que de terrains aujourd'hui incultes rapporteraient au centuple la peine que l'on se donnerait pour eux, s'ils étaient l'objet d'un système quelconque d'irrigation.

Le cultivateur peut donner la vie à bien peu de frais, à des terrains qui ne lui rapportent rien ou presque rien, à des terrains qu'il laisse en friche, certain d'avance que le manque d'eau les rend impropres à aucune production.

Lisez ce livre, cultivateurs, vous verrez qu'il ne dépend que de vous d'avoir de l'eau en abondance et à peu de frais, dans les endroits les plus secs et que vous laissez forcément improductifs. Vous verrez qu'avec un peu de peine et une dépense bien minime vous pourrez doubler, tripler, décupler même la valeur de vos terres.

ON TROUVE
Au Grand CAFÉ de l'UNION
A SAUMUR
LE JOCKEY
Délicieux Apéritif blanc mousseux.

Théâtre de Saumur
Direction : J. BRETON.

Lundi 18 janvier 1886,
LES MOUSQUETAIRES AU COUVET

Opéra-comique en 3 actes,
paroles de MM. Paul Ferrier et Jules Prevel,
musique de Louis VARNEY.

Distribution :
De Brissac..... MM. Dechesne.
Gontran..... Noé Cadeau.
Bridaine..... Ometz.
Le gouverneur..... Allemand.
Rigobert..... Démon.
Richard..... Asmire.
Langlois..... Derousseau.
Farin..... Guiraud.
Simone..... M^{lle} Fleury-Pillard.
Marie..... Dulaurens.
Louise..... Vandermeiren.
La supérieure..... Cantrelle.
Sœur Opportune..... Savigny.
Agathe..... Joissant.
Jaqueline..... Dupuis.
Jeanneton..... Van Bets.
Claudine..... Recurt.
Margot..... Bœuf.
Mousquetaires, paysans, bourgeois, pensionnaires.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

6 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE BLANC ET LE ROUGE

Et il marchait rapidement, ayant hâte d'arriver. Tout à coup quelqu'un l'appela :

— Louis ! Louis !
C'était Jean Courtois, cet ami pour lequel il n'avait pas de secrets.

— Louis ! Louis ! répéta Jean un peu plus fort. Mais Louis, absorbé par ses pensées, tout entier à son chagrin, n'entendait pas.

— Ah ça ! fit Courtois en mettant la main sur l'épaule de Legoff, tu es donc devenu sourd et aveugle ! Ah ! les amoureux !...

Puis regardant plus attentivement son ami, Jean ajouta :

— Mais, Dieu me pardonne, tu as la figure toute boulevercée... Tes yeux sont rouges... Tu as pleuré !... Que se passe-t-il donc ?

— Ah ! mon pauvre Jean ! s'écria Louis, je suis bien malheureux ! Marguerite m'abandonne ; elle ne m'aime plus... Tiens, lis. Voilà ce que je viens de recevoir.

Et il tendit à Courtois la lettre de l'épicière.

— Que veux-tu ! dit Jean après avoir lu. C'est un petit malheur ; mais, sans te donner beaucoup de mal, tu trouveras une autre jeune fille qui vaudra bien la Marguerite.

— Une autre, murmura Louis en secouant la tête, non, il n'en existe pas d'autre pour moi... C'est Marguerite que j'aime, c'est elle que je veux !... Si je ne l'épouse pas, j'en mourrai !...

— Tu es fou, Louis !... Voyons, calme-toi !... Que comptes-tu faire ?

— Aller chez elle, la supplier de revenir à moi, l'attendrir par mes prières et mes larmes !...

— Ta, ta, ta... Ne fais pas cela, crois-moi. Ta Marguerite est une de ces coquettes que les larmes et la souffrance des malheureux qui soupirent pour elles touchent fort peu. Il n'y a qu'un moyen pour vaincre ces femmes-là, mon cher ami : l'indifférence... Reste chez toi et fais le mort... Avant huit jours, — tu verras, — les rôles seront intervertis : c'est Mademoiselle Marguerite qui te priera de retourner l'adorer. Le père Cornac n'est pour rien dans tout ceci ; il te le dit, du reste ; il plaidera pour toi, sois-en sûr. Allons, courage ! Je te le répète, tout n'est pas perdu.

Dans sa lettre à Legoff, l'épicière n'avait pas parlé du noué, au prétendu qui s'était présenté pour sa fille. Le bonhomme se disait que M. Duroc, malgré ses bottes, pourrait bien ne pas plaire à Margue-

C'est à peine si tu m'as entendu entrer.

— Je songeais à mes travaux... J'ai en ce moment plusieurs entreprises qui me préoccupent beaucoup.

— Tant mieux, morbleu ! cela changera un peu tes idées ; car, tu as beau dire, je ne te crois pas encore complètement guéri de la folle passion pour...

— Jean ! interrompit Louis, je t'en prie, ne me parle pas d'elle.

(A suivre.)

LÉOPOLD SABOT.

MAGASIN PITTORESQUE
Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 15 janvier :

TEXTE. — Plus réel, que vraisemblable, nouvelle, par M^{lle} J. Colomb. — J'ai réussi, par M. Paul Laffitte. — Travaux de campagne, par M. le colonel Hennebert. — Boieldieu musicien et peintre, par M. E. C. — Observatoire d'astronomie physique de Paris, à Meudon.

GRAVURES. — Le Souvenir, marbre pour le tombeau de M^{lle} C. P., par M. A. Mercier. — Filices de laine à Bou-Sada (Algérie), peinture par M. G. Guillaumet. — Travaux militaires de campagne (4 fig.). — Gravure du grand Almanach de 1706. — Boieldieu revenant d'une vente de tableaux, dessin par Boieldieu lui-même.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER
Pour le 24 Juin 1886.
UNE MAISON

Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 55.
Dont le rez-de-chaussée sert actuellement de salle de ventes.
S'adresser, pour traiter, à M. GUÉRINRAU, boulanger, rue du Portail-Louis, ou à M^e GAUTIER, notaire.

Étude de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

A Vendre ou à Louer
A L'AMIABLE,
Pour entrer en jouissance de suite
UNE MAISON

Située au Coudray-Macouard, sur le bord de la grande route nationale de Saumur à Montreuil, et appartenant à M. GUYON-GUÉNUT.

Cette maison, où s'exploitait autrefois l'hôtel du Cheval-Blanc, comprend quatre chambres basses, cinq chambres hautes, grenier au-dessus, puits, pompe, un hangar, vastes écuries, cave sous la maison, buanderie, verger, cour et jardin, le tout en un seul tenant; joignant au nord la route du bourg, au couchant la route de Saumur, au midi Robert et au levant Boisromé.

Cette maison convient soit pour un Hôtel ou Café, soit pour tenir un commerce quelconque.

Grandes facilités pour le paiement.

S'adresser, pour traiter et avoir des renseignements, soit à M^e HACAULT, notaire, dépositaire des titres de propriété, soit à M. FORGET, expert à Montreuil-Bellay. (19)

Étude de M^e BRETON, notaire à Varennes-sous-Montsoreau.

LA VENTE aux enchères publiques des marchandises et du mobilier dépendant du fonds de commerce de mercerie exploité par M^e DELACOUR-GARDIER, sera continuée le dimanche 17 janvier 1886, à midi précis, au domicile de M. et M^e DELACOUR, au bourg de Varennes-sous-Montsoreau, par le ministère de M^e BRETON, notaire audit lieu.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais. (34)

CAVE A LOUER

PRÉSENTEMENT

Rue de Fenet, n° 25.

S'adresser à M^{lle} ROUX, place Saint-Pierre, n° 2. (38)

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

Vente d'Acacias

Provenant de la route nationale n° 147.

Le SAMEDI 23 JANVIER 1886, à une heure de l'après-midi, dans une des salles de la Mairie de Saumur, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, et en 10 lots, de 136 acacias, complantés sur la route nationale n° 147 de Limoges à Saumur, entre les bornes 12 k. 3, commune de Dampierre, et 15 k. 5, commune de Saumur.

Pour la composition des lots, voir les affiches.

S'adresser, pour tous les renseignements, soit au bureau des Domaines, rue du Pavillon, n° 1, à Saumur, soit au bureau de M. BERNARD, conducteur des Ponts et Chaussées, rue Bodin.

Prix payable comptant, plus 5 0/0 pour les frais.

Le Receveur des Domaines, (33) L. PALUSTRE.

A VENDRE

BEAU

Plant de Peupliers Suisses

10,000 environ.

De 2 et 3 ans, à 45 et 50 centimes.

S'adresser à M^{me} veuve BRESSIBRE, au Préperreau, commune d'Alloues.

Offres et Demandes

M^{me} RICHARD, 20, rue Saint-Jean, demande de suite une bonne **appreuteuse** pour les Modes. — Bonnes références. (39)

ON DEMANDE de bonnes **ouvrières** et une **apprentie**. S'adresser 22, rue du Marché-Noir. (30)

ON DEMANDE une **domestique** sérieuse, pouvant offrir de bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 15 ans pour **apprendre un état**. S'adresser au bureau du journal.

CIDRE MOUSSEUX première qual., 20 fr., 230 litres. — MAUGET, à Nozay (Loire-Inférieure).

MANUFACTURE

DE
PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER & COLLMANN

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.
12 Médailles d'or et autres.

Tous les **Pianos et Harmoniums** LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés **franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.**

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. COLLMANN, accordeur, associé de M. LÉPICIER, est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

INJECTION PEYRARD

Ex-Pharmacien à Alger
Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubèbe! **L'Injection Peyrard** est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en quatre à six jours.
Rapport: Plusieurs médecins d'Alger ont essayé **L'Injection Peyrard** sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans: le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 184 Européens a donné 184 guérisons.
Chez l'inventeur, **E. PEYRARD**, Place du Capitole, Toulouse.
Dépôt à Saumur, ph^{ie} GABLIN.

L'ARMÉE

TERRITORIALE

Journal hebdomadaire

Paraissant le **Samedi**
12, rue Grange-Batelière, Paris

Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressant particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS:
Six mois. 7 fr.
Un an. 12 »
On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

JOURNAL D'AFFICHES

5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE
PARAISANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION: Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

JOURNAL TRÈS-RECOMMANDÉ

Aux Mères de Famille, aux Directrices de Pensionnats

Entre tous les journaux qui s'adressent aux femmes, il en est un que nous nous plaçons à recommander spécialement: **La Femme et la Famille**, JOURNAL DES JEUNES PERSONNES (34 ans d'existence), publié sous la direction de M^{lle} Julie GOURAUD, dont les ouvrages sont si estimés.

Le programme comporte deux parties bien distinctes:

Éducation, Instruction, Nouvelles, Récits, Voyages, Causeries, Littérature et Livres, voilà la partie commune à tous et rédigée en vue de tous.

Revue de la Mode, Dessins de Broderie, de Crochet, de Tapisserie, Travaux de Couture, Confection de Vêtements au moyen de Patrons joints aux numéros, Hygiène, Économie domestique, Tenue de la maison, etc., voilà la partie plus particulière à la femme, c'est-à-dire à la mère de famille, à la gouvernante, à la jeune personne appelée à devenir maîtresse de maison.

ÉDITIONS

Mensuelle, texte seul (grand in-8° de 32 pages à deux colonnes): 6 fr. — Étranger: 7 fr.

LA MÊME, avec annexes et gravures, 12 fr. — Union postale: 14 fr.

PRIMES

Les nouvelles Abonnées reçoivent, comme **Prime gratuite**, les numéros de Novembre et de Décembre, ce qui fait que l'abonnement ne part ainsi que du 1^{er} Janvier.

Dans l'année, toutes les Abonnées reçoivent également plusieurs gravures coloriées assorties et des travaux supplémentaires en couleur.

Pour s'abonner, envoyer un mandat-poste à l'adresse du gérant, M. A. VIRON, 76, rue des Saints-Pères, Paris. — Bien spécifier l'édition qu'on demande.

On s'abonne également au bureau de l'Echo Saumurois.

Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20,

SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtent à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — *Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.*

On trouve, à la **Pharmacie**, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons, d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

SANS PALAIS NI CROCHETS

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification-Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 14 JANVIER 1886

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.	
3 %	81 20	81 40 »	Est	797 50	800 »	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	517 25	517 75 »
3 % amortissable	83 40	83 40 »	Paris-Lyon-Méditerranée ..	1267 50	1272 50 »	Ville de Paris, oblig. 1255-1860	529 »	528 »	Est	390 50	380 75 »
3 0/0 (nouveau)	107 »	107 »	Midi	1175 »	1170 »	— 1865, 4 %	529 75	528 50 »	Midi	383 »	382 75 »
4 1/2 %	107 »	107 »	Nord	1565 »	1567 50 »	— 1869, 3 %	412 50	412 50 »	Nord	392 »	392 »
4 1/2 % (nouveau)	110 40	110 40 »	Orléans	1368 75	1368 75 »	— 1871, 3 %	398 »	410 »	Orléans	384 »	384 75 »
Obligations du Trésor	510 »	508 »	Ouest	870 »	868 75 »	— 1875, 4 %	517 50	519 50 »	Ouest	383 »	383 »
Banque de France	4465 »	4500 »	Compagnie parisienne du Gaz.	1515 »	1516 25 »	— 1876, 4 %	518 50	518 »	Paris-Lyon-Méditerranée ..	384 50	383 »
Société Générale	448 75	448 75 »	Canal de Suez	2195 »	2195 »	Bons de liquid. Ville de Paris.	529 »	528 50 »	Paris-Bourbonnais	384 »	383 »
Comptoir d'escompte	1000 »	998 75 »	C. gén. Transatlantique	470 »	467 50 »	Obligations communales 1879.	459 75	460 »	Canal de Suez	383 »	383 »
Crédit Lyonnais	522 50	523 75 »	Russe 5 0/0 1870	100 50	100 »	Obligat. foncières 1879 3 % ..	451 75	451 75 »			
Crédit Foncier, act. 500 fr. .	1335 »	1335 »				Obligat. foncières 1883 3 % ..	373 »	368 »			
Crédit mobilier	222 50	220 »									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans						LIGNE DE L'ÉTAT																			
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.						SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR							
Heures	Minutes	Matin	Soir	Express	Omnibus	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin			
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.			Saumur.	6 05	7 24	8 40	1 15	2 50	7 45	Montreuil.	6 49	9 45	1 52	3 04	8 30	11 10						
6	55	matin	(s'arrête à la Possonnière)			Chacé.	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55	Brézé.	7 04	10 10	2 06	5 20	8 46							
9	13	matin	omnibus-mixte.			Brézé.	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03	Chacé.	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54							
1	35	soir				Montreuil.	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19	Saumur.	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39						
3	32	express.																							
7	15	omnibus.																							
10	36	(s'arrête à Angers).																							
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.						SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS				POITIERS - MONTREUIL							
8 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.			Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 43	Montreuil	7 »	1 55	8 35	Poitiers	5 50	12 50	6 15
8	21	omnibus.				Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 21	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 13	1 19	4 36	7 57	Loudun	8 23	2 51	9 55	Neuville	6 28	1 28	7 08
9	37	express.				Lernay	7 02	8 04	3 11	5 41	9 51	Lernay	6 07	9 21	2 21	4 37	8 00	Arçay	8 37	3 4	10 14	Mirebeau	6 53	1 57	7 56
12	48	soir	omnibus-mixte.			Brion-s-Thouet.	7 14	8 08	3 19	5 4	9 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Arçay	9 27	3 54	11 1	Arçay	7 50	2 52	9 18
4	44	omnibus (s'ar. à Tours)				Thouars (arrivée)	7 29	8 21	3 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Neuville	9 53	4 24	11 27	Loudun	8 42	3 56	10 28
7	4	expressa-poste.																Poitiers	10 38	4 56	12 1	Montreuil	9 24	4 38	11 7
10	24																								

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.